

> ^ ^ ^ <

2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

«On considère le chef
d'entreprise comme un homme
à abattre, ou une vache à traire.
Peu voient en lui le cheval
qui tire le char.»

SIR WINSTON CHURCHILL



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais · KMU Wallis

On a commémoré en 2015
le 50^e anniversaire de
la mort de Winston Churchill,
fervent défenseur des entrepreneurs.

Son buste trône dans les bureaux
de l'UVAM.



SOMMAIRE

Avant-propos du président	2-3
Avant-propos du secrétaire général	4-5
Votations fédérales	6-7
Les résultats des scrutins	8-27
Le Conseil de l'UVAM	28-29
USAM	30-31
Enquête sur la fiscalité valaisanne	32
UVAM Tribune	33
Politique cantonale	34-35
Formation professionnelle	36-37
Your Challenge	38-39
Le Valais, ses entreprises et ses emplois	40-41
Conclusion	42-43
Le secrétariat	44



JEAN-RENÉ FOURNIER

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Voici 6 ans que je préside aux destinées de l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM). Quand je me suis lancé dans l'aventure à l'époque, je ne connaissais les associations professionnelles et économiques qu'au travers des contacts, relativement fréquents d'ailleurs, que j'avais avec elles lorsque je siégeais au Gouvernement. Pour avoir découvert ce monde de l'intérieur, je puis vous assurer que je suis impressionné. Impressionné par l'engagement dont font preuve nombre de chefs d'entreprise pour servir le bien commun, le développement de leur profession, la défense des intérêts de leur branche économique.



Le rôle de l'UVAM est précisément de démultiplier cette énergie afin que les intérêts généraux des PME valaisannes puissent être entendus, parce que défendus d'une même voix, parce que représentant un poids économique important, parce que démontrant une unité déterminée.

Indispensable relais en direction de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et de la Berne fédérale, l'UVAM porte les préoccupations des entreprises valaisannes jusqu'à la tête de notre organisation faîtière nationale. Ayant la chance de siéger au comité directeur de l'USAM, et d'en assumer même la vice-présidence, je dispose d'une position



Conseil de l'UVAM à Berne, 2014

particulièrement stratégique pour faire en sorte que l'avis des PME valaisannes soit prépondérant dans les prises de position de l'USAM, et je vous assure que j'en use à chaque occasion. Je remercie au passage les deux membres valaisans de la Chambre suisse des arts et métiers, Jacques-Roland Coudray et Julien Morand pour leur appui.

Pour revenir à l'UVAM et en guise de conclusion, je voudrais citer une récente phrase de Jean d'Ormesson qui résume parfaitement le rôle exercé par notre union :

«Dépasser ce qui nous oppose pour multiplier ce qui nous unit.»

Voilà précisément ce qui représente l'objectif primordial de l'UVAM quand, à chaque séance de conseil, elle réunit près de 40 associations professionnelles et sections locales des arts et métiers pour débattre de problèmes d'actualité et tenter d'en extraire une volonté commune d'y apporter les solutions adéquates. Ce que j'apprécie le plus dans les prises de position de notre conseil, c'est lorsqu'un président d'une association qui n'est pas directement concernée par un sujet s'engage par solidarité avec une autre branche économique et pour l'intérêt supérieur de l'ensemble de l'économie valaisanne, à défendre une position.



MARCEL DELASOIE

AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La lutte pour défendre l'existence de conditions-cadres favorables au développement économique des entreprises est un combat de tous les instants. En parcourant le présent rapport qui relate sommairement les actions menées par l'UVAM, association faîtière de l'économie valaisanne avec ses plus de 6500 entreprises issues de tous les secteurs économiques, vous constatez que l'énergie qui a été consacrée à ces campagnes de votation ne fut pas vainue, puisque le succès est, dans la très grande majorité des cas, venu couronner ces actions.

Mais dans les situations où, pour de multiples raisons, ce ne fut pas le cas,

la facture à payer peut s'avérer salée. Proche de nous, la votation sur la révision de la loi sur la radio et la télévision: la redevance sera de 2 à 10 fois plus élevée pour les PME occupant un tant soit peu de personnel. Plus ancienne, mais à nouveau d'une brûlante actualité, la LAT, que le peuple suisse a acceptée avec le concours du soutien naïf de la plupart des gouvernements cantonaux de notre pays: son application, possible dans certaines situations, et absolument illusoire dans d'autres, devra faire l'objet d'une souplesse maximum. Et que dire de l'initiative sur la limitation de l'immigration de masse: si, pour l'instant, elle occupe





Conseil de l'UVAM à Berne, 2015

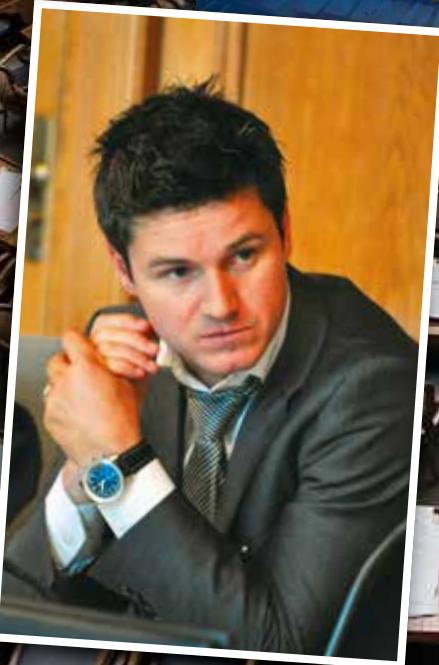
beaucoup notre diplomatie, elle préoccupe au plus haut point les chefs d'entreprise.

Mais nous avons tout de même échappé: aux salaires «équitables» de 1:12, aux salaires minimums à 4000 francs (VS et CH), à la suppression des «faits fiscaux», à «Ecopop», à la taxe sur l'énergie, et à l'imposition des successions, pour ne citer que les menaces de déstabilisation de l'économie les plus significatives.

Et je ne vous parle là que des objets qui ont été soumis au peuple. Notre veille parlementaire permanente a permis, soit au niveau valaisan, soit au niveau fédéral, d'échapper à toute une

kyrielle de propositions émanant de la gauche allant d'un congé paternité de 4 semaines à un fonds pour le financement des crèches alimenté par les entreprises, à une LAT II, à une interdiction des consortiums via une révision de la loi sur les cartels, etc.

Une seule certitude: les combats menés sont indispensables, et pour ce faire, il est impératif de fédérer et de défendre les intérêts communs de tous les secteurs économiques: c'est pourquoi l'UVAM est investie de lourdes responsabilités dont sont bien conscients tous les membres de son conseil qui participent avec assiduité et engagement aux séances et aux prises de position.



VOTATIONS FÉDÉRALES

L'UVAM vit au rythme des votations fédérales, auxquelles viennent parfois s'ajouter des objets cantonaux ou des élections. Deux mois avant chaque date de votations, le conseil de notre Union se réunit pour prendre connaissance des objets soumis au scrutin populaire et, dans la plupart des cas, prendre position. Cependant, lorsque l'importance des sujets n'est pas suffisamment significative pour l'économie valaisanne, il arrive que le conseil renonce à prendre position. Certaines fois, le conseil ne prend également pas position lorsqu'il est très divisé sur un sujet et que la majorité qualifiée des deux tiers n'est pas atteinte. Cette ma-

nière de procéder a permis un fonctionnement harmonieux et sans heurts avec des décisions acceptées par l'ensemble des 55 membres du conseil.

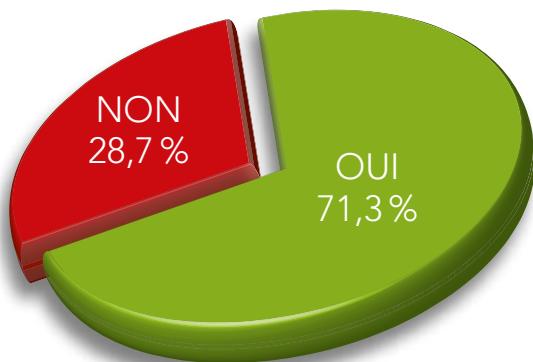
Voici donc une synthèse des résultats des votations fédérales de ces trois dernières années et les mots d'ordre de l'UVAM. Un constat peut être fait: dans la grande majorité des cas, l'UVAM se trouve en phase avec les positions du peuple suisse, à la désolante exception de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) où le Valais s'est retrouvé isolé (plus de détails en page 9).

25-11-2012



MODIFICATION DE LA LOI SUR LES ÉPIZOOTIES (LFE)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse	oui à 68,3 %
Valais	oui à 71,3 %

Prise de position de l'UVAM:

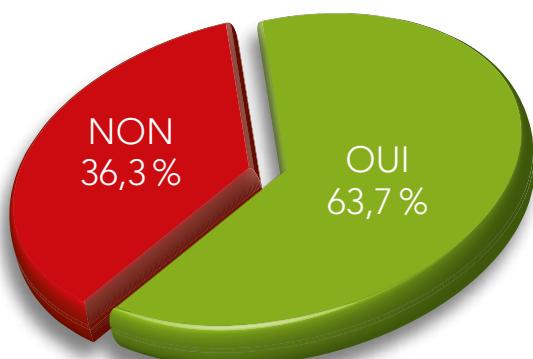
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.

03-03-2013



INITIATIVE POPULAIRE «CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse	oui à 67,9 %
Valais	oui à 63,7 %

Prise de position de l'UVAM:

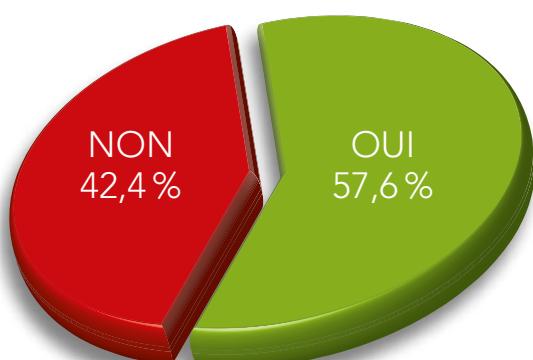
NON

03-03-2013



ARRÊTÉ FÉDÉRAL SUR LA POLITIQUE FAMILIALE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse	oui à 54,3 %
Valais	oui à 57,6 %

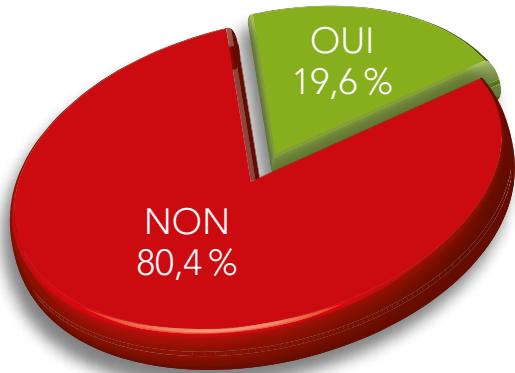
Prise de position de l'UVAM:

Avis partagés



MODIFICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (LAT)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 62,9 %

Valais non à 80,4 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

MODIFICATION DE LA LAT

Grâce à l'appui de nombreux gouvernements cantonaux, cette modification de la loi sur l'aménagement du territoire a été approuvée par le peuple. Ce dernier, sur le plan suisse, a approuvé ces modifications en faisant confiance à ses élus qui n'ont jamais imaginé la portée de leur décision. Sur le plan cantonal, après avoir été les détonateurs du lancement du référendum par l'USAM, et le plus important pourvoyeur de signatures (plus de 34 000), l'UVAM a été très largement suivie puisque le peuple valaisan a refusé cet objet à plus de 80%.

Il a eu raison et les responsables de l'aménagement du territoire de nos cantons voisins sont aujourd'hui les premiers à le reconnaître. Cette révision était un leurre, inapplicable dans de nombreuses situations, et qui met beaucoup d'exécutifs communaux, soucieux de préserver les intérêts de leurs administrés, devant un problème insoluble si l'on applique ce texte de loi à la lettre. Mais la politique étant l'art du possible, il faudra inévitablement trouver des solutions praticables.

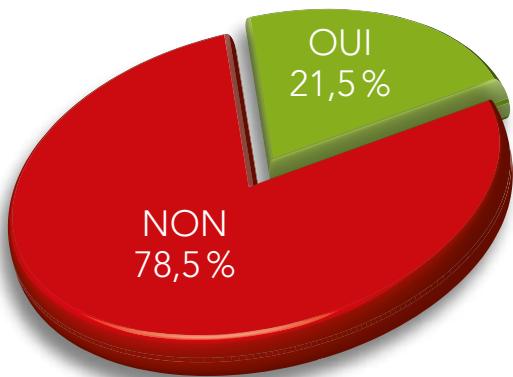


09-06-2013



INITIATIVE POPULAIRE «ÉLECTION DU CONSEIL FÉDÉRAL PAR LE PEUPLE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 76,3 %

Valais non à 78,5 %

Prise de position de l'UVAM:

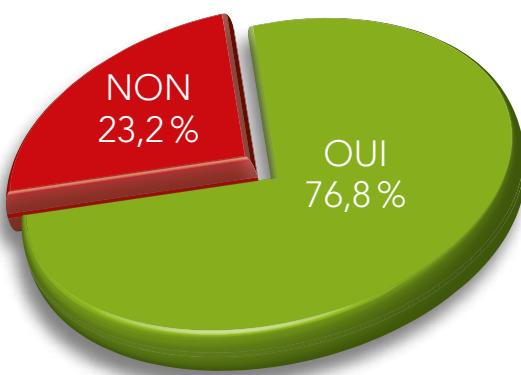
NON

09-06-2013



MODIFICATION DE LA LOI SUR L'ASILE (LAsi)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 78,4 %

Valais oui à 76,8 %

Prise de position de l'UVAM:

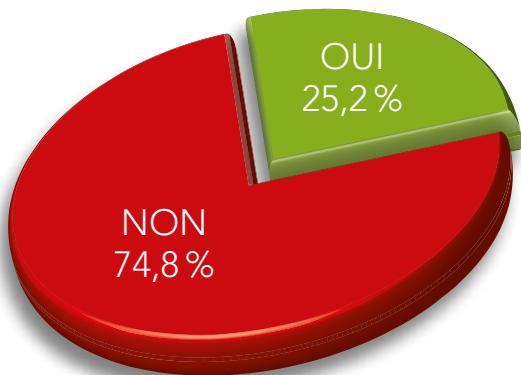
OUI

22-09-2013



INITIATIVE POPULAIRE «OUI À L'ABROGATION DU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 73,2 %

Valais non à 74,8 %

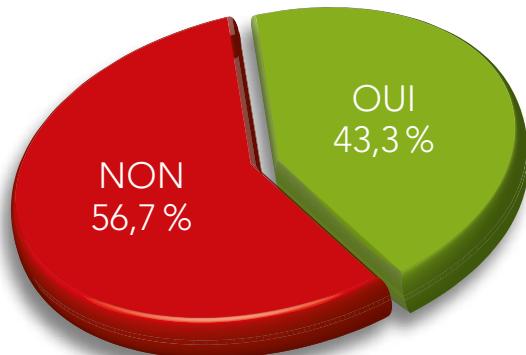
Prise de position de l'UVAM:

NON



INITIATIVE PARLEMENTAIRE «LIBÉRALISATION DES HEURES D'OUVERTURE DES SHOPS DES STATIONS-SERVICE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 55,8 %

Valais non à 56,7 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

OUVERTURE DES SHOPS

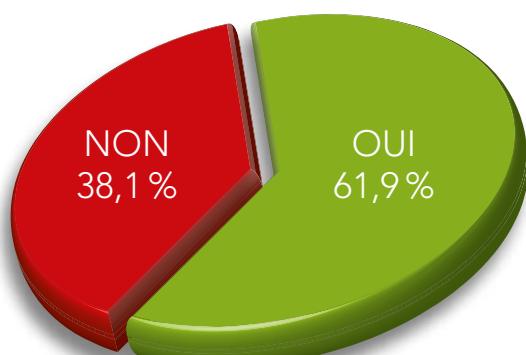
Devant une situation cocasse consistant pour les shops à camoufler une partie de leurs étals durant certaines heures pour répondre aux exigences de la loi, l'UVAM, sans pour autant être

pour un libéralisme absolu, a soutenu ce projet de loi, refusé sur le plan cantonal, mais largement accepté sur le plan fédéral.



RÉVISION DE LA LOI SUR LES ÉPIDÉMIES

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 60,0 %

Valais oui à 61,9 %

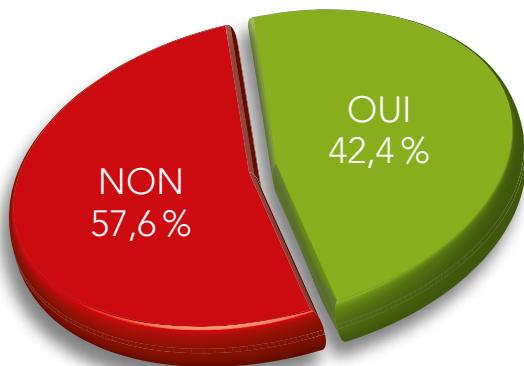
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.



INITIATIVE POPULAIRE «INITIATIVE POUR LES FAMILLES» (Déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 58,5 %

Valais non à 57,6 %

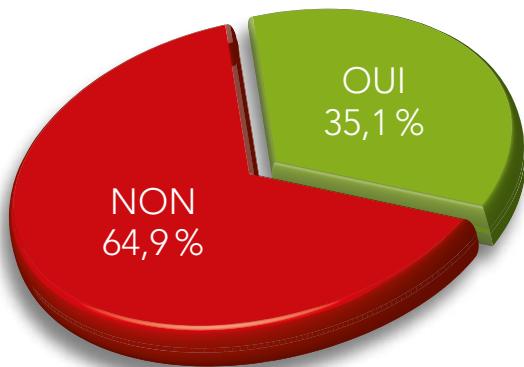
Prise de position de l'UVAM:

OUI



MODIFICATION DE LA LOI SUR LA VIGNETTE AUTOROUTIÈRE (LVA)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 60,5 %

Valais non à 64,9 %

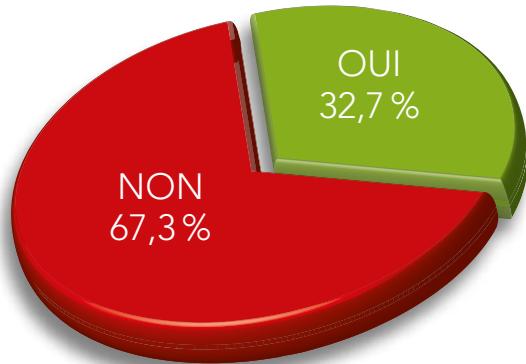
Prise de position de l'UVAM:

OUI



INITIATIVE POPULAIRE «1:12 - POUR DES SALAIRES ÉQUITABLES»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 65,3 %

Valais non à 67,3 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

1:12

Après «Minder», le risque que le peuple suisse se laisse séduire par une initiative demandant plus d'équi-

té en matière de salaire était grand. La campagne d'envergure menée par l'USAM, respectivement l'UVAM, a débouché sur un succès net. Cela confirme ce qui avait à maintes reprises été constaté: les PME, donc l'USAM, bénéficient d'un capital de sympathie plus important que les représentants de la grande économie incarnés par EconomieSuisse, encore toute étourdie de son échec sur «Minder».

Avec 1:12, les baisses de cotisations à l'AVS et de recettes fiscales seront importantes et toute la population en fera les frais.



Jean-René Fournier
Président UVAM et Conseiller aux Etats

**1:12
NON!**

www.non-1a12.ch

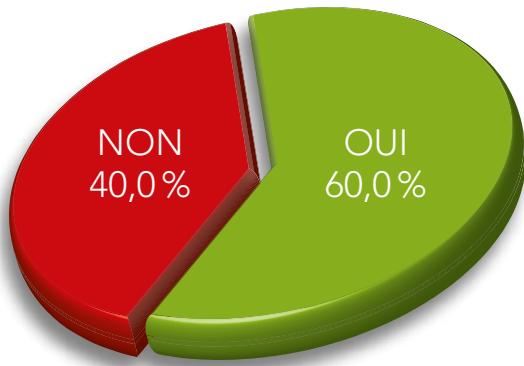


PROTÉGEONS LE MODÈLE SUISSE



ARRÊTÉ FÉDÉRAL PORTANT RÈGLEMENT DU FINANCEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DE L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse	oui à 62,0 %
Valais	oui à 60,0 %

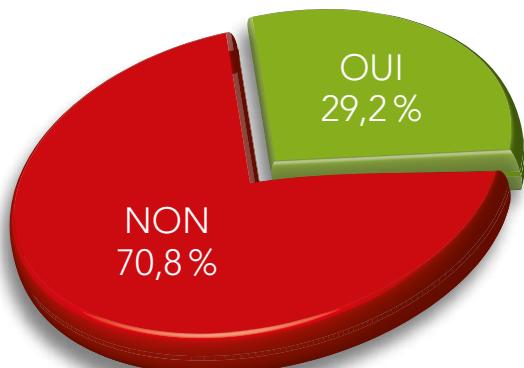
Prise de position de l'UVAM:

OUI



INITIATIVE POPULAIRE «FINANCER L'AVORTEMENT EST UNE AFFAIRE PRIVÉE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse	non à 69,8 %
Valais	non à 70,8 %

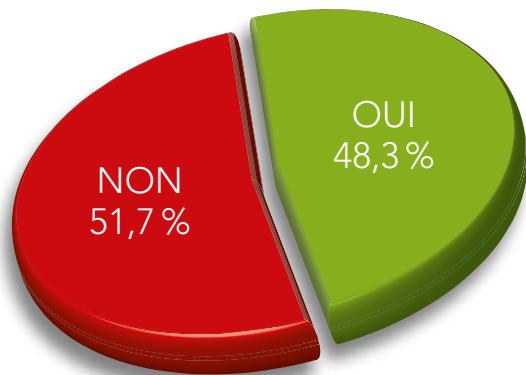
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.



INITIATIVE POPULAIRE «CONTRE L'IMMIGRATION DE MASSE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 50,3 %

Valais non à 51,7 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

IMMIGRATION DE MASSE

Près de 20 ans après le refus de la Suisse d'entrer dans l'Espace Economique Européen, une deuxième votation cruciale pour l'avenir économique de notre pays a été perdue. Cette décision, prise à une très faible majorité

du peuple suisse, remet en question les accords bilatéraux avec l'UE. La mise en application de cette décision nécessite de nouvelles discussions avec l'UE, pour autant que cette dernière accepte de renégocier l'accord sur la libre circulation des personnes. Rien n'est moins certain, et les milieux économiques ont échafaudé, avec notre ministre national de l'économie, des variantes d'application allant de quotas par profession, par région, par canton, à des modèles de permis plus restrictifs et limités dans le temps.

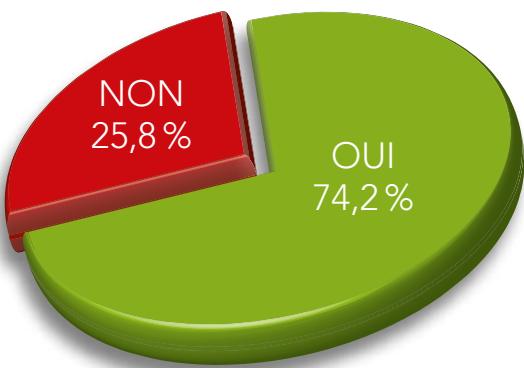
Il n'est pas impossible que, suite aux flux discontinus de migrants contrignant certains pays de l'UE à réinstaurer un contrôle aux frontières, l'attitude de l'UE face à cette décision du peuple suisse soit un peu plus compréhensive.





INITIATIVE POPULAIRE «POUR QUE LES PÉDOPHILES NE TRAVAILLENT PLUS AVEC DES ENFANTS»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse	oui à 63,5 %
Valais	oui à 74,2 %

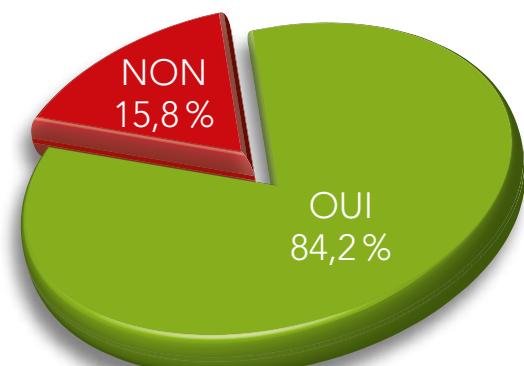
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.



ARRÊTÉ FÉDÉRAL CONCERNANT LES SOINS MÉDICAUX DE BASE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse	oui à 88,0 %
Valais	oui à 84,2 %

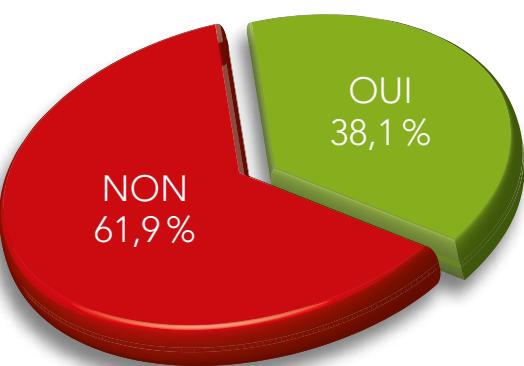
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.



LOI FÉDÉRALE SUR LE FONDS D'ACQUISITION DE L'AVION DE COMBAT GRIPEN

Résultats en Valais



Résultats

Suisse	non à 53,4 %
Valais	non à 61,9 %

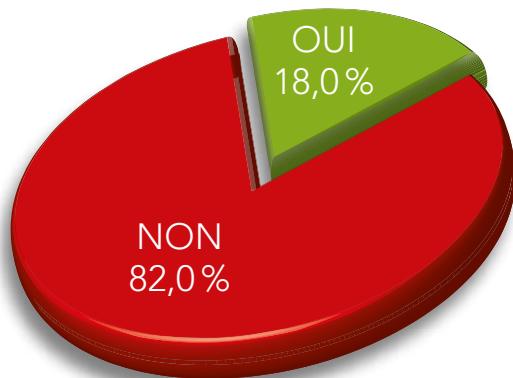
Prise de position de l'UVAM:

OUI



INITIATIVE POPULAIRE SUR LES SALAIRES MINIMUMS

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 76,3 %

Valais non à 82,0 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

SALAIRS MINIMUMS (INITIATIVES NATIONALE ET CANTONALE)

Les peuples suisses et valaisans ont clairement montré en ce 18 mai, qu'ils en avaient marre de se prononcer

toutes les décennies sur une initiative demandant des salaires minimaux. La campagne menée par les milieux économiques a clairement convaincu. En espérant que les initiateurs, qui n'ont convaincu aucun canton et moins de 20% de la population, prennent le temps de réfléchir longuement avant de revenir à charge sur le sujet.

Initiative sur le salaire minimum

Un autoggoal pour les travailleurs!

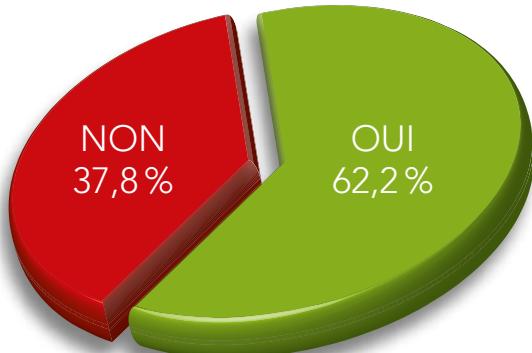


www.smic-non.ch



LOI CANTONALE SUR LES SOINS DE LONGUE DURÉE

18 mai 2014



Résultats

OUI	62,2 %
NON	37,8 %

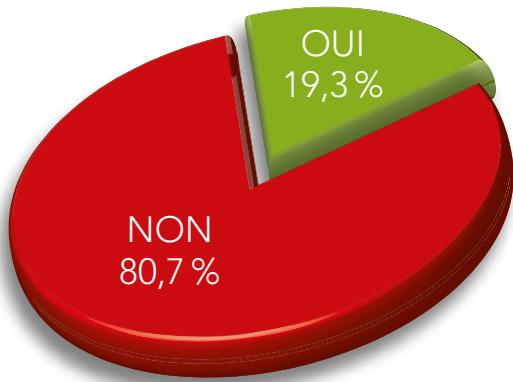
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.



INITIATIVE POPULAIRE CANTONALE «POUR UN SALAIRE MINIMUM LÉGAL»

18 mai 2014



Résultats

OUI	19,3 %
NON	80,7 %

Prise de position de l'UVAM:

NON



Ne choisissez pas entre la peste et le choléra!

Les PME valaisannes vous invitent à rejeter les deux initiatives.

L'Union valaisanne des arts et métiers et, avec elle, les 15000 PME du canton du Valais vous invitent à rejeter les initiatives fédérale et cantonale sur les salaires minimaux car celles-ci engendreront de grosses difficultés dans plusieurs secteurs économiques clés de notre canton:

dans l'hôtellerie et la restauration, l'instauratiion de salaires minimaux, et l'impossibilité d'augmenter des tarifs déjà fortement soumis aux pressions de la concurrence en raison de la force du franc, feront fondre les faibles marges servant à la rénovation nécessaire des hôtels;

dans les secteurs de la vente, les petits commerces indépendants et les épiceries de village, qui aujourd'hui déjà se démènent pour leur survie, verront leur pérennité largement hypothéquée;

les exploitations agricoles qui, aux conditions actuelles du marché, ne laissent que de modestes revenus à leurs propriétaires, ne seront pas en mesure d'adapter de plus de 30% les salaires de leur personnel.

De plus, l'introduction d'un salaire minima, tant fédéral que cantonal

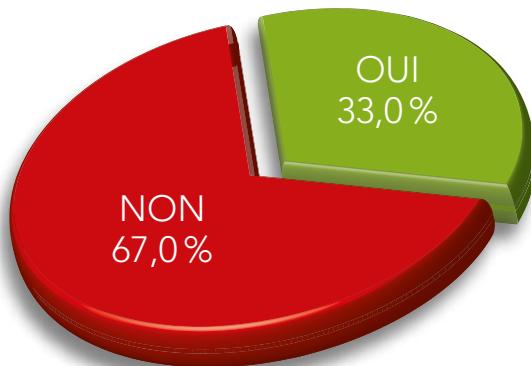
- décuplera les difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver un premier emploi à Fr. 4000.-;
- découragera beaucoup de maîtres d'apprentissage à former des jeunes aux tarifs imposés par l'initiative cantonale et conduira à la disparition de nombreuses places d'apprentissage (entre 1800 et 2000 selon les estimations);
- constituera une étatisation des salaires avec la mise en place de coûteuses mesures de contrôle;
- fragilisera le partenariat social;
- hypothéquera les augmentations de salaires de toutes les personnes qui gagnent actuellement plus de Fr. 48000.- brut par an.

UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS - Le Président: Jean-René Fournier - Le Secrétaire général: Marcel Delasoie - www.uvam-vs.ch



INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE CAISSE PUBLIQUE D'ASSURANCE-MALADIE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 61,8 %

Valais non à 67,0 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

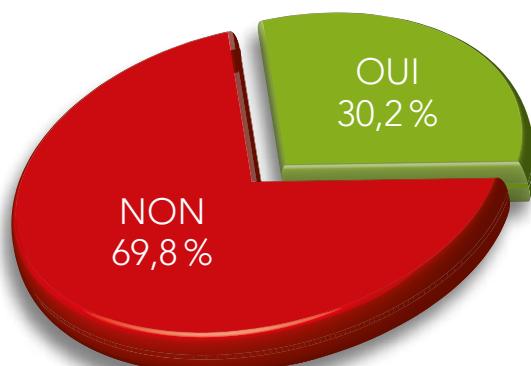
CAISSE UNIQUE

Encore une de ces initiatives de la gauche qui revient régulièrement, avec toujours la même réponse du peuple. Oui, il faut améliorer le système de l'assurance-maladie, mais NON, le principe d'une caisse unique n'est pas le bon. Le refus plus marqué du Valais est bien entendu lié au fait que s'y trouve le siège du Groupe Mutuel, l'un des plus importants employeurs du canton et deuxième caisse maladie de Suisse.



INITIATIVE POPULAIRE «STOP À LA TVA DISCRIMINATOIRE POUR LA RESTAURATION!»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 71,5 %

Valais non à 69,8 %

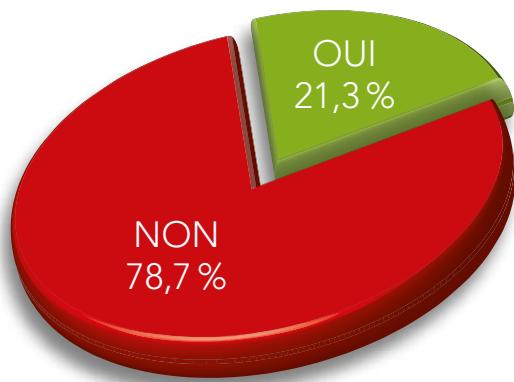
Prise de position de l'UVAM:

OUI



INITIATIVE POPULAIRE «HALTE À LA SURPOPULATION»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 74,1 %

Valais non à 78,7 %

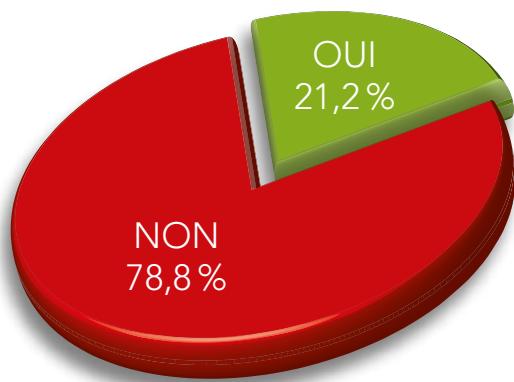
Prise de position de l'UVAM:

NON



INITIATIVE POPULAIRE «SAUVEZ L'OR DE LA SUISSE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 77,3 %

Valais non à 78,8 %

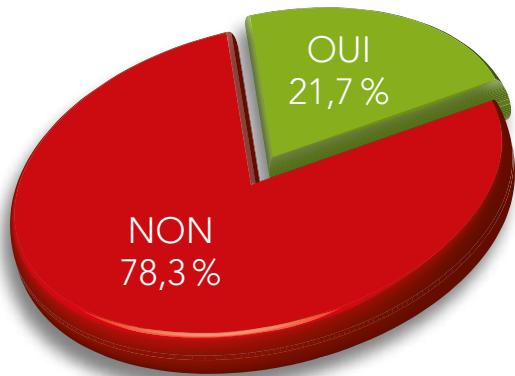
Prise de position de l'UVAM:

NON



INITIATIVE POPULAIRE «ABOLITION DES FORFAITS FISCAUX»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 59,2 %

Valais non à 78,3 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

FORFAITS FISCAUX

Ce genre d'initiative visant à supprimer des conditions particulières offertes à une petite partie de la population est très dangereux et séduit généralement l'opinion, avec l'aide d'une presse complaisante. Il fallait donc partir en

rangs serrés et engager des moyens circonstanciés pour éviter une acceptation de cette initiative. Dès le départ prise en main par l'USAM, respectivement l'UVAM, et soutenue par l'IGAB, une récolte de fonds, indispensable à la conduite d'une campagne nationale crédible, a été menée avec succès. Pour la première fois, et c'était évidemment la bonne formule, ce sont des fonds récoltés en Valais et dans les cantons alpins concernés qui ont financé une partie de la campagne suisse. Les résultats furent à la hauteur des espérances puisque la population suisse refusa cet objet à près de 60 %. Les Valaisannes et Valaisans, par leur soutien, ont démontré aux habitants imposés sur la dépense qu'ils étaient reconnaissants de leur apport et conscients de l'importance de leur présence pour le développement des stations.

**Hausses
d'impôts pour la
classe moyenne
et les PME ?**

NON!
À L'INITIATIVE SUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LA DÉPENSE

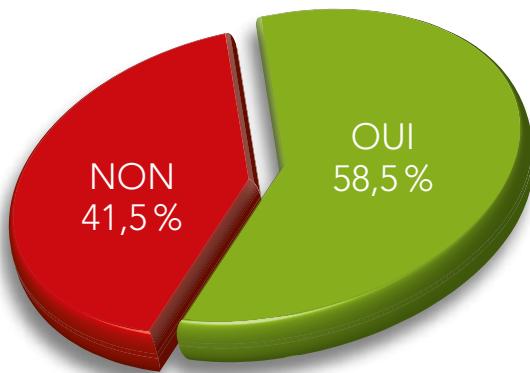
30 novembre 2014

30-11-2014



DÉCRET CONCERNANT LA PREMIÈRE PHASE DE L'EXAMEN DES TÂCHES ET DES STRUCTURES DE L'ETAT (ETS1)

30 novembre 2014



Résultats

OUI	58,5 %
NON	41,5 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

ETS 1

Le référendum lancé par le syndicat de la fonction publique dans le but de préserver les acquis de certaines catégories de fonctionnaires (par exemple les professeurs de gymnastique qui ne descendraient pas à 23 périodes hebdomadaires) s'est transformé, et là, la stratégie des référendaires était bonne, en un combat «pour ou contre la fonction publique». Le résultat de la votation en témoigne: alors que l'on pensait, compte tenu de la faiblesse de leurs arguments, que les référendaires allaient au-devant d'une sévère

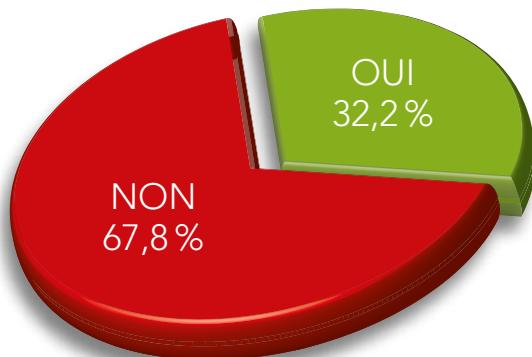
correction, ce ne fut pas le cas, quand bien même près de 60% de la population valaisanne a accepté cette première étape des révisions structurelles de l'Etat.

08-03-2015



INITIATIVE POPULAIRE «AIDER LES FAMILLES!»

Résultats en Valais



Résultats

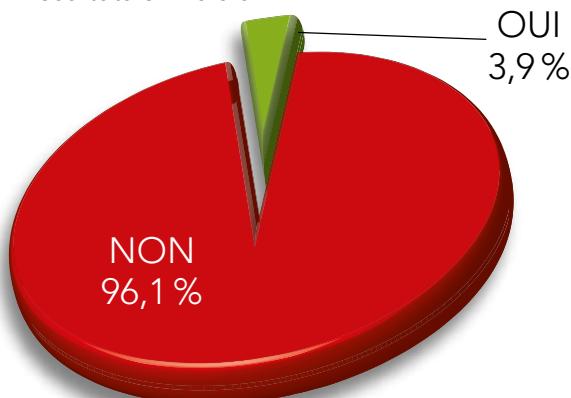
Suisse	non à 75,4 %
Valais	non à 67,8 %

Prise de position de l'UVAM:

Avis partagés

INITIATIVE POPULAIRE «REEMPLACER LA TVA PAR UNE TAXE SUR L'ÉNERGIE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 92,0 %

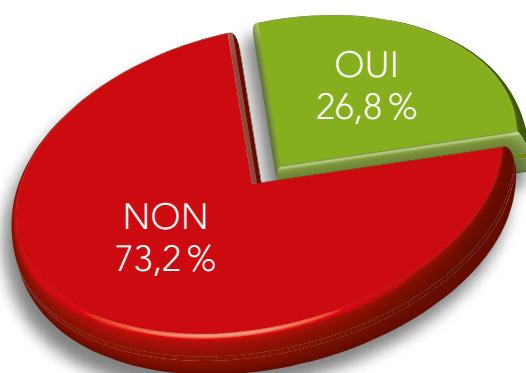
Valais non à 96,1 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

INITIATIVE POPULAIRE SUR LES BOURSES D'ÉTUDES

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 72,5 %

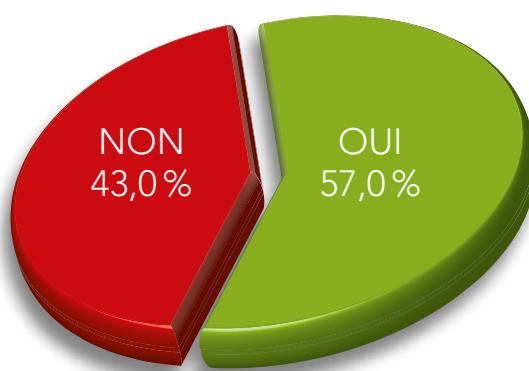
Valais non à 73,2 %

Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.

MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DE LA LOI SUR LA PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 61,9 %

Valais oui à 57,0 %

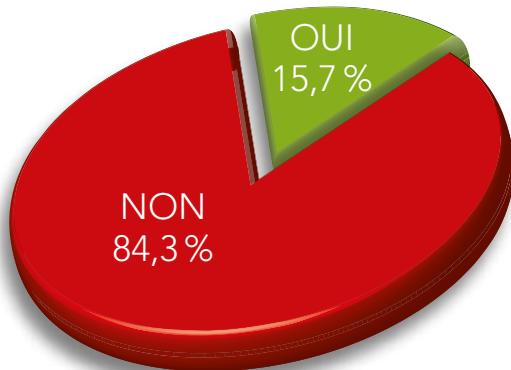
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.



INITIATIVE POPULAIRE «IMPOSER LES SUCCESSIONS DE PLUSIEURS MILLIONS POUR FINANCER NOTRE AVS»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 71,0 %

Valais non à 84,3 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

IMPÔT SUR LES SUCCESSIONS

A l'instar de la votation sur «les forfaits fiscaux», cette votation était crainte, car très dangereuse pour le développement de notre économie, et en particulier la pérennité des PME familiales. Menée par EconomieSuisse et en Valais par la CVCI, la campagne des

opposants a su convaincre la population du danger que cette initiative faisait planer. Les résultats témoignent du fait que les initiateurs n'ont pas convaincu au-delà de leur cercle et pas atteint les 30%. Ce sujet ne devrait pas revenir avant quelques années...

Nouvel impôt sur les successions

Marc hérite de la menuiserie de son père. Pour la garder, il doit vendre les machines.

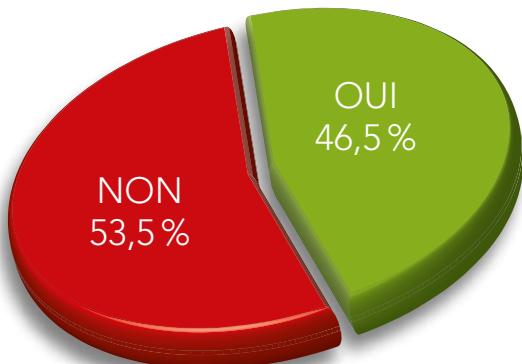
En Valais, on craint pour la transmission d'entreprises. Une fiscalité confiscatoire dissuaderait la reprise par la génération suivante qui serait contrainte à vendre ou liquider.





MODIFICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION (LRTV)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 50,1 %

Valais non à 53,5 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

MODIFICATION DE LA LRTV

Doris Leuthard et ses services ont réussi à faire croire à une majorité de parlementaires que, bien que multipliée par 5, la contribution des entreprises ne concerneait que peu de monde et surtout les

très grosses entreprises. Donc, par définition, peu de citoyen et citoyenne chef d'entreprise, mais par contre bénéficiaient à l'ensemble des ménages.

Mais on peut en conclure qu'au final, malgré l'approbation de justesse de la modification de la loi, la population ne fut pas dupe, essentiellement en Suisse alémanique. En Suisse romande, contrairement à la Suisse italienne, désireux de protéger les chaînes nationales francophones de radio et télévision, la population a suivi la majorité des parlementaires romands, qui, certainement aussi par crainte de ne plus être dans les bons papiers des journalistes, ont fait campagne pour le «OUI».

En Valais, et comme en témoigne l'analyse du «Temps», c'est clairement les PME et l'UVAM qui ont été entendues, et notre organisation ne peut que se féliciter des excellents résultats obtenus.

LE TEMPS

Extrait de l'article «Le Valais défie le mammouth»

16 juin 2015

Ce «non» représente d'abord une victoire de l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM), la section cantonale de l'USAM. Dans le canton, les 12000 PME représentent 95 % des emplois; l'UVAM a fait jouer ses réseaux. «Je crois que sur les sujets économiques, l'avis des entreprises a davantage de poids que celui des parlementaires, qui sont déconnectés de la réalité», affirme Marcel Delasoie, son secrétaire général. L'UVAM a beaucoup dépensé pour imposer ses idées. Son appareil de campagne est plus développé que celui des partis.

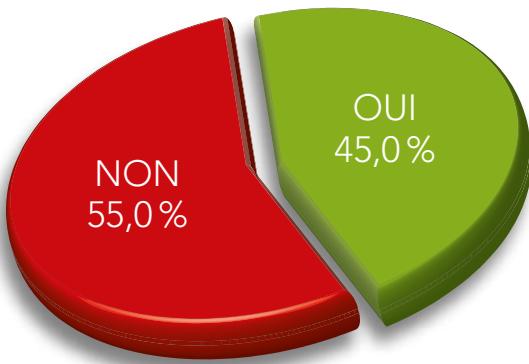
Attention: nouveau piège fiscal!





RÉVISION DE LA CONSTITUTION CANTONALE (COMPOSITION ET MODE D'ÉLECTION DU GRAND CONSEIL)

14 juin 2015



Résultats

OUI 45,0 %

NON 55,0 %

(blancs/nuls inclus)

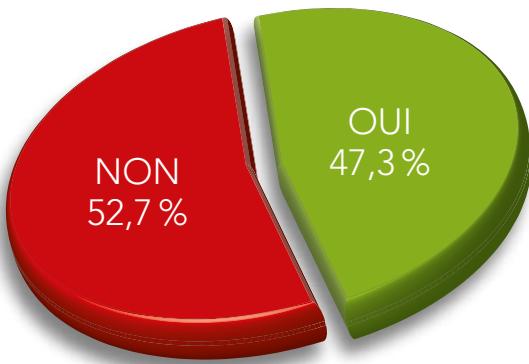
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.



RÉVISION DE LA CONSTITUTION CANTONALE (ORGANISATION DES AUTORITÉS CANTONALES)

14 juin 2015



Résultats

OUI 47,3 %

NON 52,7 %

(blancs/nuls inclus)

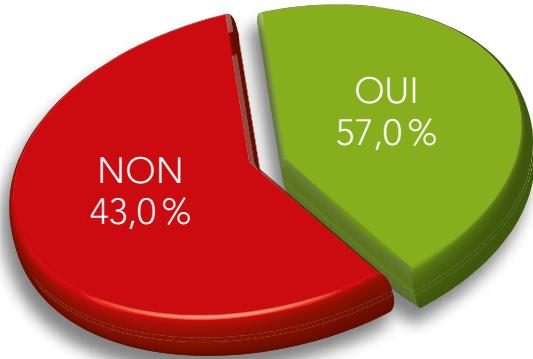
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet.



DÉCRET CRÉANT UN FONDS POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE LA 3^e CORRECTION DU RHÔNE

14 juin 2015



Résultats

OUI	57,0 %
NON	43,0 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

3^e CORRECTION DU RHÔNE

Ce projet de correction du Rhône doit aller de l'avant et les mesures urgentes et études, étape par étape doivent maintenant être réalisées. Il en va de la sécurité de la plaine, cette place économique où les entreprises doivent pouvoir venir s'implanter en toute confiance.

L'analyse des résultats par région démontre que des négociations devront encore avoir cours avec les autorités et la population de certaines zones qui se sont montrées opposées au projet tel que présenté, dénonçant l'emprise du Rhône à leurs yeux trop importante.

**ÉVITER
10 MILLIARDS
DE DÉGÂTS
POTENTIELS**

**POUR UN
RHÔNE SÛR
ET MODERNE**

LE 14 JUIN, OUI AU DÉCRET
DE FINANCEMENT R3



LE 14 JUIN



OUI
AU FINANCEMENT
DE R3

PLUS D'INFORMATIONS SUR:
WWW.R3-OUI.CH

PRÉSIDENT: Jean-François Rime

VICE-PRÉSIDENTS: Rolf Büttiker et Jean-René Fournier

DIRECTEUR: Hans-Ulrich Bigler

Associations professionnelles

AHV

Association hôtelière du Valais

PRÉSIDENT: Markus Schmid

CONTACT: Patrick Bérod, 027 327 35 10
www.vs-hotel.ch

AMFA

Association des maîtres ferblantiers-appareilleurs du Bas-Valais

PRÉSIDENT: Patrice Cordonier

CONTACT: Amalia Massy, 027 327 51 31
www.amfa-vs.ch

AVABPC

Association valaisanne des artisans boulanger-pâtissiers-confiseurs

PRÉSIDENT: Jean-Jacques Bitz

CONTACT: Pierre-Yves Actis, 027 327 22 65
www.boulangers-vs.ch

AVAE

Association valaisanne des auto-écoles

PRÉSIDENT: Grégoire Praz

CONTACT: Katharina Neury, 079 448 42 46

AVDI

Association valaisanne des décorateurs d'intérieur

PRÉSIDENT: Xavier Nanchen

CONTACT: Yvonne Felley, 027 327 51 21
www.bureaudesmetiers.ch

AVE

Association valaisanne des entrepreneurs

PRÉSIDENT: Alain Métrailler

CONTACT: Serge Métrailler, 027 327 32 14
www.ave-wbv.ch

AVEC

Association valaisanne des entreprises de carrelage

PRÉSIDENT: Christian Frehner

CONTACT: Gérard Bornet, 027 327 32 65
www.carreleurvalais.ch

AVELESS

Association valaisanne des entreprises de linoléums et sols spéciaux

PRÉSIDENT: Dany Mabillard

CONTACT: Yvonne Felley, 027 327 51 21
www.bureaudesmetiers.ch

AVEM

Association valaisanne des entreprises de construction métallique

PRÉSIDENT: Stefan Imhof

CONTACT: Roland Gruber, 027 327 51 48
www.avem.ch

AVEMEC

Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabriques de meubles

PRÉSIDENT: Joël Gaillard

CONTACT: Lucien Christe, 027 327 51 41
www.avemec.ch

AVEN

Association valaisanne des entreprises de nettoyage

PRÉSIDENT: Roger Bonvin

CONTACT: Yvonne Felley, 027 327 51 21
www.aven-vs.ch

AVIE

Association valaisanne des installateurs-électriciens

PRÉSIDENT: Philippe Grau

CONTACT: Yvonne Felley, 027 327 51 21
www.avie-vs.ch

AVMB

Association valaisanne des maîtres bouchers

PRÉSIDENT: Eddy Farronato

CONTACT: Hubert Gattlen, 027 323 11 85
www.ucova.ch

AVMPP

Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres

PRÉSIDENT: Gilles Granges

CONTACT: Amalia Massy, 027 327 51 31
www.avmpp.ch

AVMR

Association valaisanne des maîtres ramoneurs

PRÉSIDENT: Xavier d'Amico

CONTACT: Gérald Udry, 027 455 35 66

AVP

Association valaisanne des paysagistes

PRÉSIDENT: Stéphane Lattion

CONTACT: Lucien Christe, 027 327 51 41
www.avp-valais.ch

AVSc

Association valaisanne de scieries

PRÉSIDENT: Guy Rouiller

CONTACT: Lucien Christe, 027 327 51 41
www.bureaudesmetiers.ch

AVSF

Association valaisanne des services funèbres

PRÉSIDENT: Olivier Pagliotti

CONTACT: Cédric Voeffray, 027 322 30 44

Association valaisanne des créatrices de vêtements

PRÉSIDENTE: Gabriela Schnyder, 027 455 44 84

www.couture-vs.ch

CIFC-Valais

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton du Valais

PRÉSIDENT: François Gessler

CONTACT: David Valterio, 027 327 51 11
www.cifc-valais.ch

Coiffure Suisse section Valais romand

PRÉSIDENTE: Philomène Zufferey
 079 305 83 52

CVAGA

Chambre valaisanne des agents généraux d'assurances

PRÉSIDENT: Jean-Maurice Favre

CONTACT: Christian Mayor, 027 329 44 44

EESVs

Enveloppe des édifices Suisse section VS

PRÉSIDENT: Paul Bovier

CONTACT: Amalia Massy, 027 327 51 31
www.bureaudesmetiers.ch

UVAM

Union valaisanne des arts et métiers

PRÉSIDENT: Jean-René Fournier

VICE-PRÉSIDENT: Felix Ruppen

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: Marcel Delasoie



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais - KMU Wallis

Associations professionnelles

FCR-Valais

Fédération des carrossiers romands section Valais

PRÉSIDENT: Damien Aymon

CONTACT: Pierre-André Piller, 027 327 24 80
www.fcr.ch

FSPM

Fédération suisse des professionnels de la mécanique section Valais

PRÉSIDENT: Frédéric Pobelle

CONTACT: Fabrizio D'Avola, 079 542 61 34
www.fspm.ch

FVS Group

PRÉSIDENT: Jean-Claude Constantin
CONTACT: David Genolet, 027 722 00 34
www.fvsgroup.ch

Gastrovalais

Association patronale pour la restauration et l'hôtellerie

PRÉSIDENT: André Roduit

CONTACT: Yves Cotter, 027 322 47 47
www.gastrovalais.ch

Groupe Mutuel

Association d'assureurs

PRÉSIDENTE: Karin Perraudin

CONTACT: Vincent Claivaz, 0848 803 111
www.groupermutuel.ch

LOGIN

Formation professionnelle

CONTACT: Daniel Delaloye, 058 852 57 91
www.login.org

OVAC

Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants

PRÉSIDENT: Pierre-André Roux

CONTACT: Jacques Métrailler, 027 322 29 01
www.ovac.ch

Physiovalais

PRÉSIDENT: Philippe Germanier

CONTACT: Francine Oggier, 027 455 01 83
www.physioswiss.ch/valais

Sections locales et régionales

ARMECO

Société des arts et métiers et commerçants de Martigny

PRÉSIDENT: Serge Richoz

CONTACT: Claudette Monnet-Roten
027 722 36 30, www.armeco.ch

Arts et métiers de Crans Montana

PRÉSIDENT: Dominique Mommer

CONTACT: Willy Barras, 027 481 28 16
www.cmam.ch

Groupement des commerçants de la ville de Sierre

PRÉSIDENT: Jérôme Puippe, 027 455 10 91
www.commercants-sierrois.ch

Société industrielle des arts et métiers de Sion

PRÉSIDENT: Bernard Muller

CONTACT: Frédéric Bornet, 027 329 72 50

Gewerbeverein Brig-Glis

PRÉSIDENT: Richard Heinzen, 027 923 88 78

Gewerbeverein Naters

PRÉSIDENT: Christian Zenzünen

CONTACT: Yves Zurwerra, 027 924 34 20
www.gewerbeverein-naters.ch

Gewerbeverein Visp

PRÉSIDENT: Philipp Pfammatter, 027 946 22 74

UVEP

Union valaisanne des écoles privées

PRÉSIDENT: Philippe Moulin

CONTACT: Alexandre Moulin, 027 322 78 83

L'UVAM C'EST :

38

associations professionnelles

7

sections locales et régionales

5087

entreprises du Valais romand

1546

entreprises du Haut-Valais



La délégation de l'UVAM lors du congrès de l'USAM
le 15 mai 2014 à Berne



sgv usam

3 12000 PME, c'est l'effectif impressionnant de notre association faîtière nationale. Et la force du nombre est souvent prépondérante en politique. Encore faut-il disposer des relais indispensables avec la base afin que le message passe et que les vœux des entreprises puissent être pris en compte dans les décisions.

L'UVAM a la chance de pouvoir compter sur son président, qui siège au comité directeur et a été élu vice-président de l'organisation. Deux Valaisans, Jacques-Roland Coudray et Julien Morand, siègent également à la Chambre suisse des arts et métiers, et seront bientôt rejoints par François

Gessler. Par ailleurs, le secrétaire général, Marcel Delasoie, est actif dans deux commissions importantes que sont la formation professionnelle et la politique sociale.

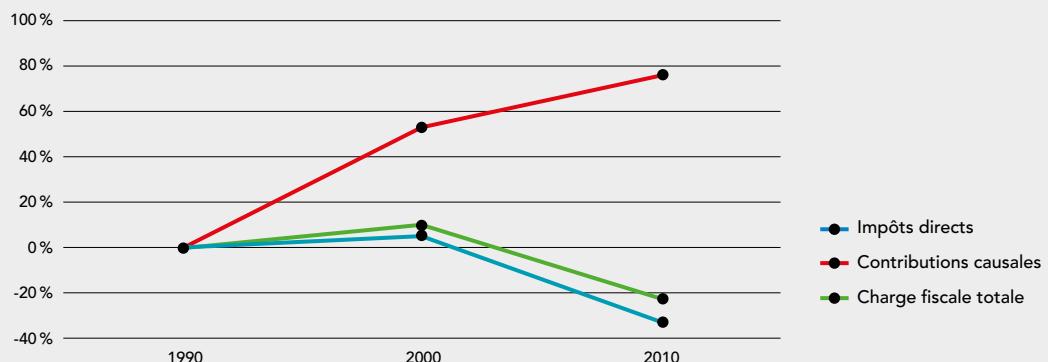
L'USAM exerce un travail de lobbying permanent et efficace auprès des parlementaires fédéraux. Ses représentants hantent en permanence les travées de la salle des pas perdus du Palais fédéral pour appuyer et étayer les préoccupations des PME de Suisse. Souvent avec succès, parfois sans obtenir satisfaction, mais toujours avec une conviction inébranlable que les PME sont une composante essentielle du système économique suisse et que leurs intérêts



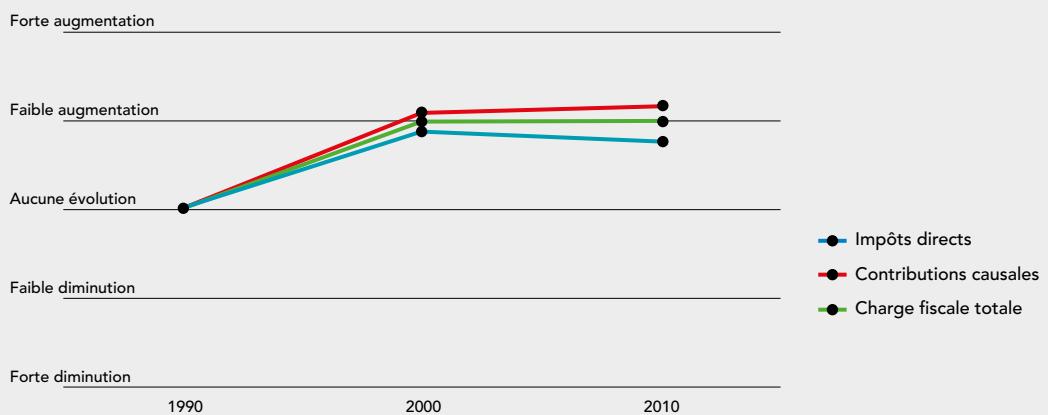
doivent à tout prix être préservés. Le travail de lobbying de l'USAM, auquel finalement chaque PME membre a pris part, a notamment contribué :

- à un financement accru de l'Etat en matière de formation professionnelle;
- au renforcement des associations professionnelles en tant que partenaires de la formation;
- au rejet de nouvelles prescriptions en matière de crédit;
- à une réforme plus favorable en matière de contrôle des SA;
- au rejet de prescriptions plus bureaucratiques en matière de prévention et au rejet d'un Institut suisse pour la prévention et la promotion de la santé;
- à éviter l'instauration d'une suréglementation dans le domaine des relations commerciales;
- à se préserver d'une révision de la loi sur les cartels qui prévoyait une restriction dommageable de la constitution de consortiums;
- à éviter une deuxième révision de la loi sur l'aménagement du territoire;
- au rejet d'une nouvelle base constitutionnelle en matière d'allocations familiales;
- à éviter un relèvement du taux de cotisation AVS pour les indépendants;
- à éviter une hausse disproportionnée de la cotisation à l'assurance-chômage.

Intensité réelle de l'évolution des impôts entre 1990 et 2010



Perception de l'évolution selon les sondés



ENQUÊTE SUR LA FISCALITÉ VALAISANNE

L'UVAM souhaitait connaître l'évolution de la fiscalité en Valais et en particulier la fiscalité indirecte que constituent les différentes taxes et émoluments. Beaucoup d'entreprises ont le sentiment que les taxes causales sont de plus en plus nombreuses et onéreuses.

L'Etat du Valais a décliné cette demande pour des raisons de surcharge de travail. C'est finalement Ludovic Carron, étudiant de la filière «Economie d'entreprise» de la Haute Ecole de Gestion & Tourisme de la HES-SO Valais de Sierre, qui apporta la solution par son travail de Bachelor. Son enquête basée sur l'évolution de

la fiscalité de 1990 à 2010 a collecté les réponses de plus de 200 entreprises valaisannes, tous secteurs économiques confondus. Une analyse plus en détail de la situation de trois entreprises de secteurs différents (tourisme, construction et commerce) a ensuite permis de déterminer avec précision l'évolution de la fiscalité directe et indirecte.

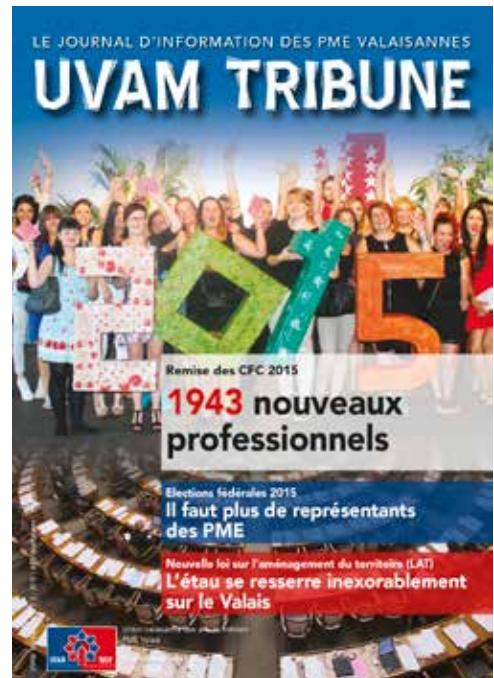
Il ressort de cette enquête fouillée et détaillée que sur les 20 dernières années, la fiscalité directe des entreprises a baissé. Par contre, les chiffres relatifs à la fiscalité indirecte sont conformes au sentiment des entreprises: les différentes taxes causales ont évolué à la hausse ces deux dernières décennies – taxe de promotion touristique et autofinancement des services publics en sont les principales causes.

Les chiffres détaillés de cette enquête sont mis à disposition des membres intéressés sur simple demande par e-mail.

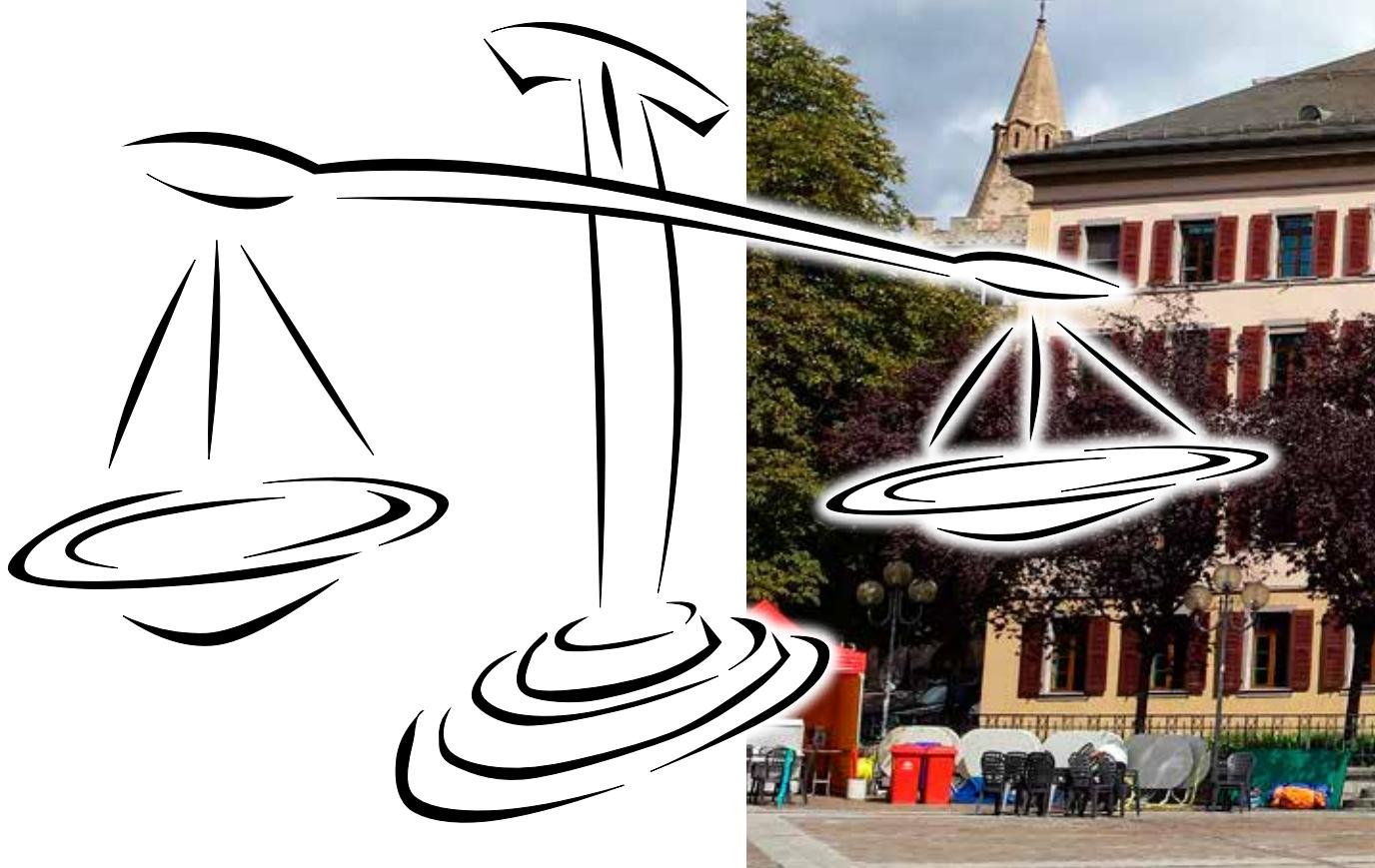


UVAM TRIBUNE - LE TRAIT D'UNION DES ENTREPRISES VALAISANNES

Notre organe de communication est devenu, au fil des numéros, le magazine de l'économie valaisanne et un vrai journal d'information, avec ses rubriques politique, économique, juridique et fiscale et ses chroniques sur la vie des associations et des entreprises. Trait d'union indispensable entre tous les secteurs économiques du canton, l'UVAM Tribune et son clone en allemand, le WGV im Fokus, participent maintenant depuis plus de 5 ans à l'information au sein des PME, mais aussi du grand public valaisan via les cafés, les salons de coiffure, les salles d'attente et coin réception des entreprises. Son rôle est important et correspond



tout à fait aux objectifs de notre Union, à savoir: faire entendre la voix des PME, faire connaître leurs préoccupations, faire parler les arguments en faveur d'une politique favorable au développement économique du Valais, fédérer les entreprises et les inviter à défendre le point de vue des organisations patronales, et informer les milieux politiques et les citoyennes et citoyens des préoccupations des chefs d'entreprise. La force des milieux économiques résidera dans leurs capacités à se rassembler et faire bloc en cas de nécessité; à cet effet l'UVAM Tribune et le WGV im Fokus constituent un outil exceptionnel.



POLITIQUE CANTONALE

Pour organiser leur soutien au référendum sur le décret ETS 1, les milieux économiques ont affiné ensemble leur stratégie. Bien que nettement insuffisant au niveau des économies et notamment de la maîtrise des coûts de la fonction publique, les organisations faîtières de l'économie ont tout de même décidé d'apporter leur soutien au décret, avec la promesse qu'ETS2 corrigerait le tir. Ce décret est nécessaire à l'équilibre du budget, mais les mesures préconisées sont en dessous des espérances en matière d'économies. Si quelques recettes supplémentaires sont prévues (taxe véhicule), quelques dépenses sont supprimées (subvention réduite pour les

primes maladie), ce décret présentait en plus une amnistie fiscale intéressante. Malheureusement, cette dernière est, dans sa forme, identique à celle du canton du Jura déclarée récemment non conforme à la législation fédérale en vigueur par le Tribunal fédéral. Impossible donc de l'introduire en Valais. Ce décret est du coup moins attractif, et la lutte pour son acceptation par le peuple valaisan en novembre n'en sera que plus difficile.

Budget 2016

Les finances publiques sont à la peine et le Valais ne fait pas exception. Le budget 2016 sera donc serré et il sera difficile de compter sur l'Etat pour imaginer un programme de soutien à l'économie, très secouée par le franc fort. Cependant, nous attendons de nos autorités qu'elles privilégient une baisse des dépenses structurelles et maintiennent un niveau d'investissement in-



téressant. Il faut absolument éviter d'entrer dans la spirale infernale de la baisse des recettes et de la hausse incompréhensible des dépenses. Un changement de paradigme au niveau du système de rémunération exponentiel des employés de la fonction publique doit absolument intervenir.

RIE III

RIE III conduira à une diminution importante du taux d'impôt sur le bénéfice des personnes morales en Valais. Si c'est évidemment une bonne nouvelle pour nos PME, cela représente un défi de taille pour l'Etat du Valais qui doit absolument anticiper et entreprendre rapidement d'importantes économies structurelles.

Politique cantonale

Sur le plan de la politique cantonale, l'UVAM examine avec attention l'évolution de la législation, les proposi-

tions du Gouvernement et du Grand Conseil. Cette veille a notamment permis d'éviter:

- une augmentation de la double imposition par la réduction des déductions sur les dividendes des sociétés;
- une nouvelle taxe à charge des entreprises pour le financement des structures de la petite enfance;

de proposer avec succès:

- une défiscalisation de l'engagement social des entreprises;
- une ouverture des magasins 4 dimanches par année sur demande des sociétés des arts et métiers locales;
- un engagement du Conseil d'Etat sur les votes importants pour notre canton, sur la suppression des forfaits fiscaux et l'introduction d'un impôt sur les successions.



FORMATION PROFESSIONNELLE

La voie de l'apprentissage est, en Valais plus encore que dans des cantons plus urbain, la voie la plus prisée par les jeunes au moment du choix entre voie académique et apprentissage.

Ce qui à l'époque aurait pu être considéré, à tort, comme une voie qui n'offrait pas de débouchés, ne l'est plus de nos jours avec les nombreuses possibilités aujourd'hui offertes aux jeunes au terme de leur apprentissage.

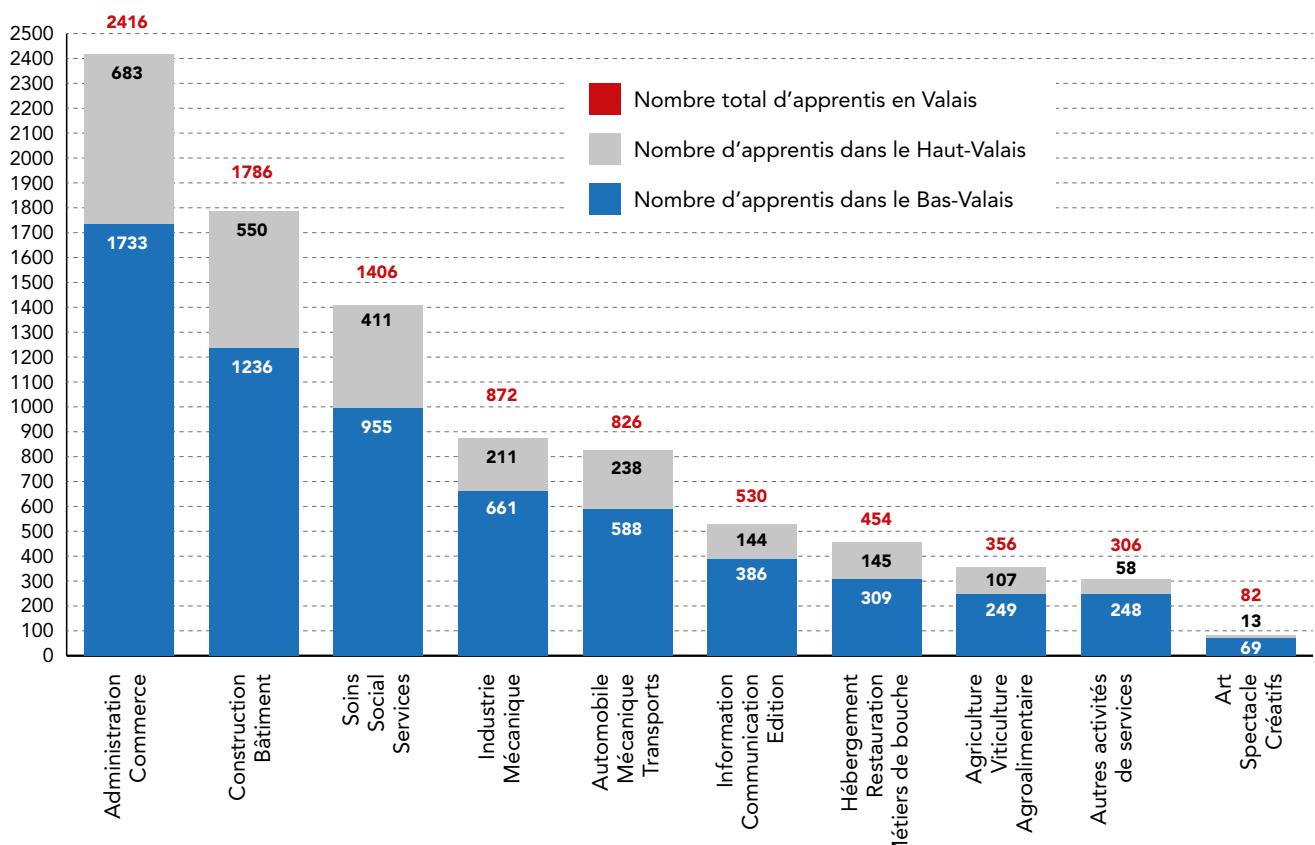
Effectuer son apprentissage pour ensuite, fort de ce bagage et de son expérience pratique, se lancer dans une haute école est une voie que beaucoup de jeunes privilégient; c'est fort bien ainsi car l'expérience ainsi acquise

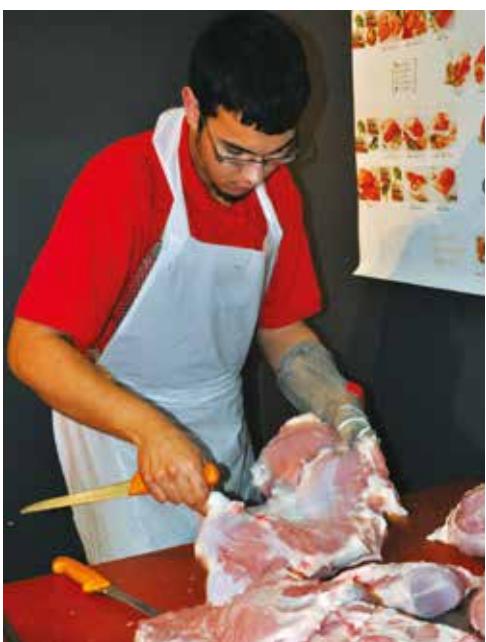
est d'une précieuse aide pour la poursuite de leur formation.

Beaucoup de secteurs disposent d'une filière de formation professionnelle supérieure du type brevet et maîtrise, et les jeunes, leur CFC en poche, peuvent également choisir cette option qui les amène au sommet des connaissances de leur métier et vers la voie des responsabilités, jusqu'à, pour beaucoup d'entre eux, mener et développer leur propre entreprise.



Nombre d'apprentis en Valais par domaine







SALON DES MÉTIERS ET FORMATIONS

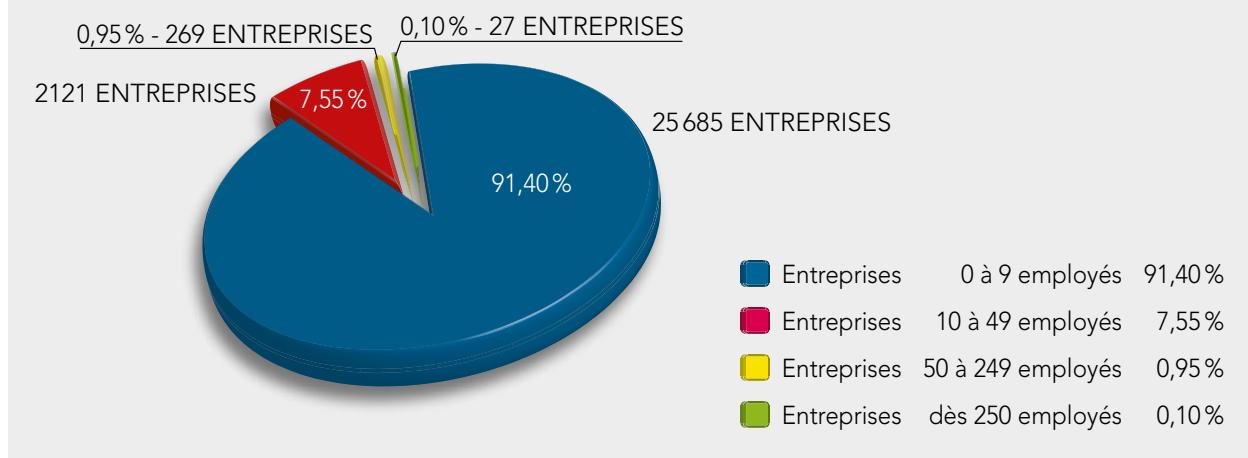
Après la tenue de quatre éditions, toutes couronnées de succès, on peut sans autre affirmer que les organisateurs de YOUR Challenge – Salon des métiers et formations – à savoir, le FVS Group, ses infrastructures et sa science de l'organisation de manifestations en tous genres, le Service cantonal de la formation professionnelle et son engagement sans faille pour la cause, et l'UVAM, son réseau et ses connaissances des milieux professionnels, ont fait de ce salon bisanuel le rendez-vous incontournable des jeunes Valaisannes et Valaisans en quête de leur voie professionnelle.

Tous les secteurs économiques du canton sont à découvrir. Les prestations des asso-

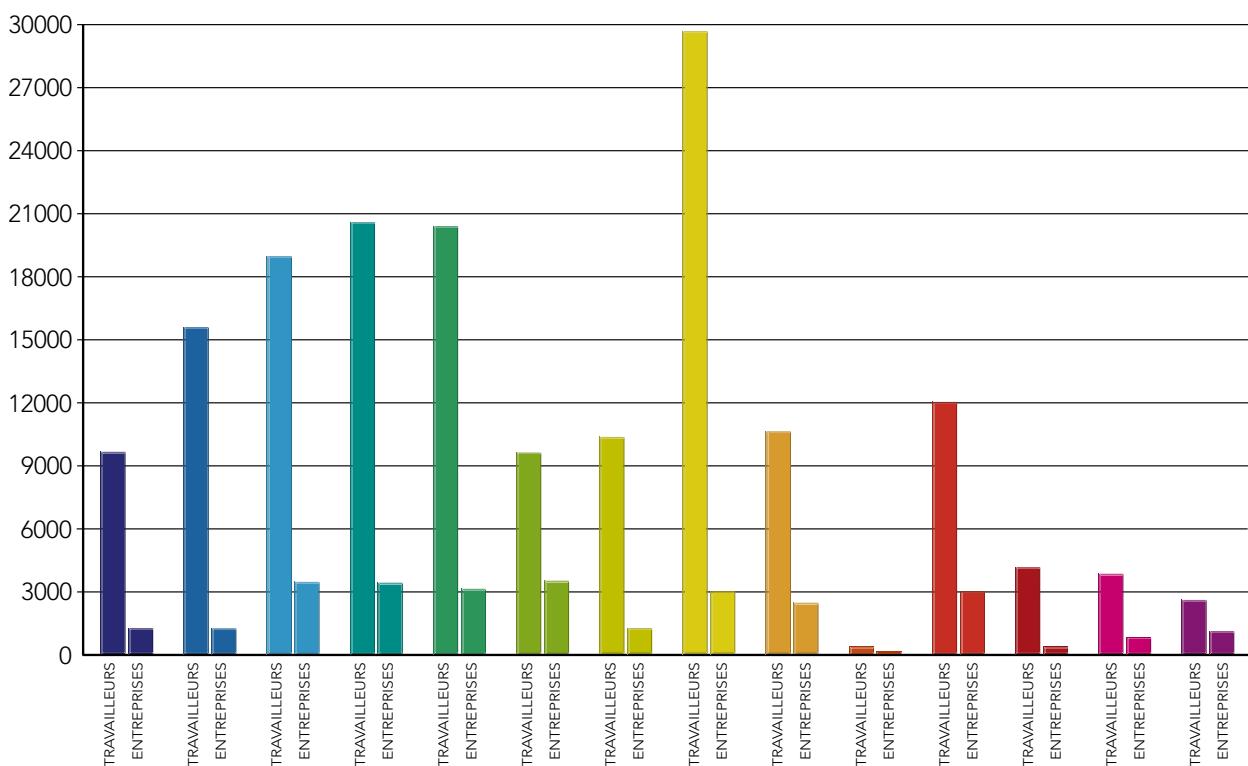
ciations professionnelles rivalisent toute d'engagement et d'originalité pour offrir à la jeunesse valaisanne un tableau concret des activités des professions qu'elles représentent et, ainsi ensemble, présenter une palette complète des professions qui sont prêtes à accueillir chaque année plus de 2000 nouveaux apprentis.

L'UVAM saisit l'occasion du présent rapport pour remercier toutes les associations professionnelles pour leurs présentations toujours très attractives et les investissements conséquents consentis. Elle remercie également la Loterie romande qui, par son soutien financier, permet aux associations de présenter des stands de haute qualité.

NOMBRE D'ENTREPRISES EN FONCTION DE LEUR TAILLE



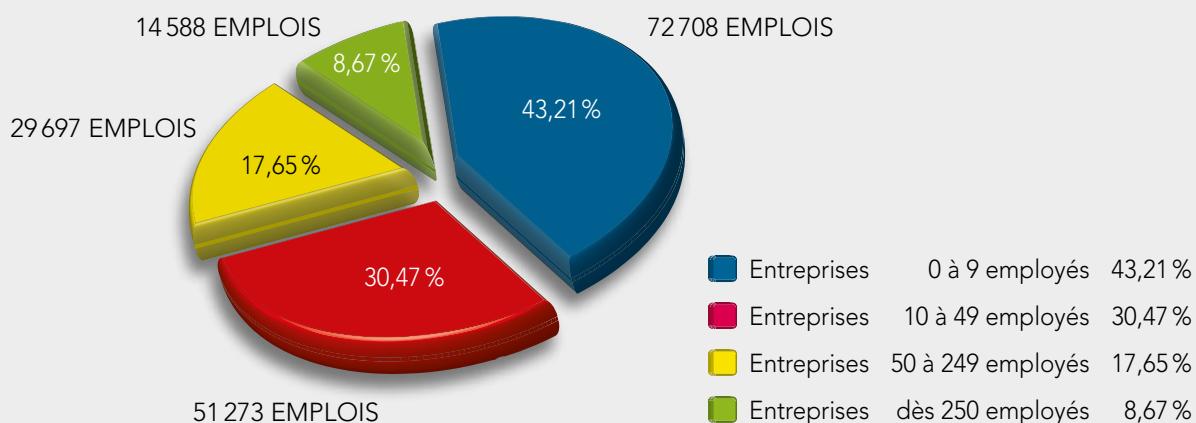
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET D'EMPLOIS EN VALAIS SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



- Commerce et réparation d'auto et de moto, transport
 - Industrie manufacturière
 - Commerce de gros et de détail
 - Construction
 - Hébergement et restauration
 - Agriculture, sylviculture et pêche
 - Enseignement
 - Administration publique, services sociaux

- Activités financières, d'assurance et fiduciaire
 - Activités de services administratifs et de soutien
 - Autres activités de services
 - Production et distribution d'eau, d'électricité, de gaz, etc.
 - Information, communication et édition
 - Arts, spectacles et activités récréatives
 - Activités immobilières

EMPLOIS EN FONCTION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES



LE VALAIS, SES ENTREPRISES ET SES EMPLOIS

**2 8102 entreprises occupant
168 266 personnes*,
soit en moyenne 6 personnes
par entreprise.**

Le tissu économique de notre canton est composé pour 91,4% d'entreprise sans ou comptant moins de 10 travailleurs. Ces mêmes microentreprises d'une moyenne de 2,8 personnes chacune représentent 43,21% des emplois de notre canton. Les très petites entreprises sont donc extrêmement importantes et leur dynamisme est essentiel à la croissance économique du Valais. A l'autre bout du cercle, l'on constate que seules 27 entreprises emploient plus de 250 collaborateurs, mais la

moyenne des collaborateurs de celles-ci se monte à 540. La santé individuelle de chacune d'entre elles est évidemment extrêmement importante.

Si donc l'Etat doit se montrer attentionné à la bonne santé de notre industrie dont les quelques trop rares entreprises doivent pouvoir bénéficier de conditions-cadres favorables, il doit développer à l'égard des PME de notre canton une attention encore plus soutenue. Ces dernières sont en effet très sensibles au climat économique et aux problématiques liées à leur existence. De trop lourdes charges administratives, une administration trop tatillonne en matière de sécurité, d'hygiène, de normes en tous genres et trop friande en matière de données statistiques peut décourager bon nombre de patrons à poursuivre leur aventure indépendante. Or, pour qu'il y ait des emplois, et c'est une évidence de le dire, mais une nécessité de le répéter régulièrement, il faut d'abord des personnes qui aient envie de mener une entreprise.

* y compris patrons seuls et service public



L'UVAM vous accueille dans ses nouveaux locaux depuis l'automne 2013.





CONCLUSION

Installée dans ses nouveaux locaux depuis l'automne 2013, l'UVAM a conquis une indépendance indispensable à son rôle de défenseur de l'ensemble de l'économie valaisanne.

L'existence dans le paysage économique valaisan de nombreuses organisations et associations professionnelles rend le rôle de l'UVAM, qui les fédère quasi toutes, essentiel. Forte de 38 associations professionnelles et 7 sections des arts et métiers locales, représentant au total plus de 6500 entreprises membres, l'UVAM jouit d'une écoute attentive, d'un réseau influent et d'une force de proposition et d'action sans commune mesure dans le canton.

Grâce à un président influent au niveau national, tant au sein de l'USAM où il a été élu à la vice-présidence et aux Chambres fédérales où son rayonnement est important, l'UVAM dispose d'un relais primordial pour faire entendre les vœux des PME valaisannes à Berne.

Sur le plan cantonal, plusieurs membres de son conseil siègent au parlement. Ces derniers saisissent chaque opportunité pour défendre le point de vue exprimé par le conseil de l'UVAM. Ils sont attentifs à ce que chaque projet de loi prenne en compte les intérêts de l'économie valaisanne, et des entreprises en particulier.

Mais ce rôle, l'UVAM ne peut le remplir qu'avec le soutien et la collaboration de tous les acteurs économiques du canton, de tous les présidents des associations qu'elle fédère qui ont bien conscience que c'est uniquement en étant unis et solidaires qu'ils pourront défendre au mieux leurs intérêts communs.

Ce rapport est donc l'occasion de remercier toutes les personnes qui œuvrent dans ce sens et contribuent à l'essor économique du Valais et de ses entreprises.

OÙ NOUS TROUVER ?



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Marcel Delasoie

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 82
F 027 322 24 84
marcel.delasoie@uvam-vs.ch



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

Romy Hintz

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 84
F 027 322 24 84
romy_hintz@uvam-vs.ch



UVAM TRIBUNE

Xavier Saillen

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 86
F 027 322 24 84
tribune@uvam-vs.ch



COLLABORATRICE

Francine Clavien-Albrecht

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 85
F 027 322 24 84
francine.clavien@uvam-vs.ch





Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais · KMU Wallis